

## **Mission de service civique**

### **Ambassadeur de la biodiversité et sensibilisation du public en milieu naturel**

#### **Réserve naturelle nationale de la Plaine des Maures**

Gestionnaire : Société nationale de protection de la nature

#### **Contexte**

La Réserve naturelle nationale de la Plaine des Maures présente des enjeux forts en matière de sensibilisation au risque incendie, de protection des habitats naturels, de médiation territoriale et d'animations.

La mission de service civique s'inscrit dans une logique d'information et de sensibilisation du public, en accompagnement des actions menées par l'équipe du pôle surveillance de la réserve.

#### **Missions confiées au volontaire**

##### **1. Sensibilisation du public**

- Aller à la rencontre des visiteurs
- Expliquer les règles de la réserve
- Sensibiliser aux risques incendie
- Promouvoir les bons comportements

##### **2. Appui aux actions d'animation et de valorisation**

- Participer à des animations nature
- Aider à la création de supports pédagogiques
- Aider aux travaux interne sur le terrain (mise en défends, gestion des dépôts sauvages de déchets...)

##### **3. Observation et remontée d'informations**

- Signaler les dysfonctionnements (déchets, fréquentation...)
- Partager les observations avec l'équipe  
(Sans mission de police ni intervention)

##### **4. Médiation territoriale**

- Aller à la rencontre des habitants de la réserve
- Contribuer à des actions de médiation
- Contribuer à la mise en valeur des actions de la réserve

### **Missions exclues**

- Missions de police de l'environnement
- Travail seul sur le terrain
- Missions techniques ou réglementaires

### **Profil recherché**

- Intérêt pour l'environnement
- Bon relationnel
- Aisance avec le public
- Motivation pour l'engagement
- Permis B exigé

### **Conditions**

Durée : 6 mois (juin à novembre)  
Temps : 35 h / semaine  
Travail régulier les week-ends  
Repos hebdomadaire respecté

### **Encadrement**

Le volontaire sera encadré par un garde expérimenté de la réserve, désigné en qualité de tuteur.

### **Le tuteur assurera :**

- L'accueil et l'intégration
- Le suivi régulier
- L'accompagnement dans les missions
- La montée en compétences
- L'accompagnement au projet professionnel

La direction assure une supervision globale du dispositif.

### **Formation**

- Formation civique et citoyenne
- Formation PSC1 (premiers secours)

Indemnisation

Indemnité mensuelle selon le cadre légal du service civique + éventuels avantages.

Objectifs pour le volontaire

- Découvrir le fonctionnement d'une réserve naturelle
- Développer des compétences en médiation environnementale
- Construire un projet professionnel

Pour candidater merci de transmettre CV et lettre de motivation sur  
[rnn.plainedesmaures@snpn.fr](mailto:rnn.plainedesmaures@snpn.fr)

## ***Le contexte : La Réserve naturelle nationale de la plaine des Maures***

La Réserve naturelle nationale de la plaine des Maures est située dans le Var et occupe une superficie de 5 276 hectares sur cinq communes.

La RNN de la plaine des Maures abrite **une richesse écologique exceptionnelle** : 30 habitats naturels dont 11 d'intérêt communautaire et 3 prioritaires au titre de la directive Habitat ; 89 espèces floristiques d'intérêt patrimonial dont 58 protégées ; 183 espèces faunistiques protégées sur les 1 568 espèces recensées (45 mammifères, 170 oiseaux, 18 reptiles, 7 amphibiens, 18 poissons et 1 309 invertébrés) ; des populations importantes de tortues d'Hermann ; un réseau hydrographique, constitué de cours d'eau permanents et de mares et ruisseaux temporaires.

Sa particularité est d'accueillir également une grande diversité d'activités humaines, ce qui nécessite de **concilier les enjeux écologiques, les enjeux patrimoniaux et les enjeux humains** : agriculture (viticulture essentiellement), exploitation forestière, défense des forêts contre les incendies (DFCI), chasse, pêche, activités de pleine nature et écotourisme, habitat diffus, installation de stockage de déchets du Balançon, golf de Vidauban, circuit automobile du Luc-en-Provence, base de l'aviation légère de l'Armée de Terre... Ce sont autant d'activités anthropiques situées dans le périmètre de la RNN ou à proximité immédiate.

Par ailleurs les 2/3 de son territoire appartiennent à des propriétaires privés. Les parcelles relevant du domaine public sont : des Espaces naturels sensibles du Département (58,8 ha), la forêt domaniale des Maures (41 ha) et les forêts communales du Luc-en-Provence, de Vidauban et de La Garde-Freinet (600 ha), le site du Conservatoire du littoral (911 ha), les terrains du Conservatoire des espaces naturels de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (170 ha).

Une partie importante du territoire de la RNN a été affectée par un très important incendie en août 2021.

La RNN de la plaine des Maures a été créée par le décret n°2009-754 du 23 juin 2009, publié au Journal officiel, qui en fixe la réglementation. Elle est dotée d'un plan de gestion pour la période 2015-2021, dont l'évaluation a été réalisée. Elle est pilotée par un comité consultatif présidé par le sous-préfet de Brignoles, qui s'appuie sur un conseil scientifique. **L'État en a confié la gestion à compter du 1er août 2022 à la Société nationale de protection de la nature**, qui succède ainsi au Conseil départemental du Var, gestionnaire depuis 2010.

## ***Le nouveau gestionnaire : La Société nationale de protection de la nature***

<https://www.snpn.com/>

La Société nationale de protection de la nature (SNPN) est la doyenne des associations de protection de la nature en France et dans le monde. Fondée le 10 février 1854, elle est reconnue d'utilité publique depuis le 26 février 1855. Depuis elle a accompagné l'émergence d'autres associations portant les mêmes valeurs (LPO, FNE...), et a été à l'origine de la création des premiers espaces protégés (1927, réserve naturelle de Camargue).

Elle est une association à caractère scientifique qui se consacre à l'étude et à la protection de la nature, pour permettre aux écosystèmes et aux espèces qui les composent d'exprimer le plus librement possible leurs potentialités adaptatives et évolutives. Elle a créé et gère deux Réserves naturelles nationales parmi les plus prestigieuses : la Réserve naturelle nationale de Camargue, avec ses 285 espèces d'oiseaux, et la Réserve naturelle nationale du lac de Grand-Lieu, le plus grand lac de plaine français.

Par ailleurs, l'association dispose d'une expertise reconnue dans le domaine des zones humides, qui lui vaut d'être associée aux réflexions nationales et internationales sur ce sujet. Elle participe à de nombreuses actions de restauration / conservation de ces milieux.

Enfin, la mission de la SNPN s'accompagne d'un indispensable volet d'information et de sensibilisation du public et des experts, qui s'appuie sur l'édition de plusieurs revues (*Le Courrier de la Nature* ; Zones humides Infos).